

Constitution du dossier d'inscription

Pour toute réinscription :

- Dossier de réinscription (incluant les fiches médicales d'urgence et infirmerie) complété et signé.
- Chèque d'acompte à titre d'engagement financier à l'ordre de « Association Blanche de Castille » du montant d'une mensualité (218,50 € pour l'école / 299,50€ pour le collège). Plein tarif pour l'aîné et le cadet, puis 5% pour le 3ème enfant, 10% pour le 4ème, 15% pour le 5ème, 20% pour le 6ème, 25% plafonné pour le 7ème enfant et plus.
- Aucune autre pièce n'est demandée sauf si changement de situation.

Une nouvelle attestation d'assurance scolaire sera néanmoins exigée à la rentrée.

Pour toute nouvelle inscription :

- Dossier d'inscription (incluant les fiches médicales d'urgence et infirmerie) complété et signé.
- Chèque d'acompte à titre d'engagement financier à l'ordre de « Association Blanche de Castille » du montant d'une mensualité (218,50 € pour l'école / 299,50€ pour le collège). Plein tarif pour l'aîné et le cadet, puis 5% pour le 3ème enfant, 10% pour le 4ème, 15% pour le 5ème, 20% pour le 6ème, 25% plafonné pour le 7ème enfant et plus.
- Bulletins scolaires de l'année en cours et année précédente (sauf pour une entrée en 6ème : dossier scolaire complet),
- Exeat de l'établissement précédent,
- 1 photographie d'identité récente (merci d'inscrire au dos le nom et prénom de l'élève),
- Copie des pages vaccination du carnet de santé,
- Copie des éventuelles attestations / certificats de l'élève : Savoir-nager, Premiers Secours, ASSR 1 ou 2,
- Copie de la carte d'identité ou passeport de l'élève (si existant),
- Copie du livret de famille (ou tout document précisant la filiation de l'élève),
- Justificatif de domicile au nom du responsable légal de l'élève (photocopie EDF, gaz, etc.),
- Attestation d'assurance scolaire,
- Extrait du jugement investissant la garde de l'enfant en cas de divorce ou de séparation de corps,
- Attestation officielle de tutelle pour les enfants ne vivant pas avec leurs parents.

Le dossier d'inscription complet sous format papier est à adresser à la Direction par voie postale (52, rue de Beaugé 72000 Le Mans) Les documents, pour être valides, doivent être signés.

Pour tous renseignements : 02 53 35 84 18



**GROUPE SCOLAIRE
BLANCHE DE CASTILLE**

Dossier d'Inscription / Réinscription

Année scolaire 2026 – 2027

☐ Première Inscription

☐ Réinscription

Niveau demandé :

☐ PS ☐ MS ☐ GS ☐ CP

☐ CE1 ☐ CE2 ☐ CM1 ☐ CM2

☐ 6^{ème} ☐ 5^{ème} ☐ 4^{ème} ☐ 3^{ème}

IDENTITE DE L'ELEVE

NOM

Prénom

Sexe ☐ M ☐ F

Adresse

Date de naissance

Lieu de naissance

Nationalité

Département ou pays de naissance

☐ Baptême ☐ 1^{ère} Communion ☐ Confirmation ☐ Profession de Foi

Paroisse fréquentée :

SCOLARITE 2025-2026

Établissement fréquenté ☐ Blanche de Castille ☐ Autre

Si autre établissement :

N° INE

Nom

Adresse

Type ☐ Privé hors contrat ☐ Privé sous contrat ☐ Public

L'élève a-t-il déjà doublé une classe ? ☐ Oui ☐ Non Si oui, précisez le niveau :

Pour les demandes d'entrée au collège :

LV 2* ☐ Espagnol ☐ Autre : LV2 étudiée depuis la classe de :

Latin ☐ Oui ☐ Non Si oui, depuis quand :

***ATTENTION :**

Seules les langues vivantes Anglais LV1 à partir de la 6^{ème} et Espagnol LV2 à partir de la 5^{ème}
sont enseignées au sein de l'établissement Blanche de Castille.

RESPONSABLES LEGAUX	
Mère	Père
Situation familiale : ☐ mariés ☐ divorcés ☐ séparés ☐ veuf(ve)	
NOM d'usage	NOM
NOM de naissance	
Prénom	Prénom
Profession	Profession
Adresse	Adresse
CP Ville	CP Ville
Téléphone portable	Téléphone portable
Téléphone domicile	Téléphone domicile
Téléphone travail	Téléphone travail
Courriel	Courriel
Autorité parentale ☐ Oui ☐ Non	Autorité parentale ☐ Oui ☐ Non

Autre responsable légal	
NOM	Prénom
Lien avec l'enfant	Profession
Adresse	CP Ville
Téléphone portable	Téléphone domicile
Téléphone travail	Courriel
Autorité parentale ☐ Oui ☐ Non	

Frères et sœurs non scolarisés à Blanche de Castille			
Prénom	Date de naissance	Classe 2025-26	Établissement 2025-26

AUTORISATIONS

Nous, soussignés,

responsables légaux de l'élève

en classe de

DROIT A L'IMAGE A DES FINS PEDAGOGIQUES

☐ autorisons

☐ n'autorisons pas

l'enregistrement, la captation et l'utilisation de l'image de notre enfant (photographie, voix) qui en seront faites par l'établissement sur quelque support que ce soit à des fins pédagogiques **INTERNES**.

DROIT A L'IMAGE A DES FINS DE PUBLICATIONS PROMOTIONNELLES

☐ autorisons

☐ n'autorisons pas

l'enregistrement, la captation et l'utilisation de l'image de notre enfant (photographie, voix) qui en seront faites par l'établissement sur quelque support que ce soit (papier, numérique, internet, page Facebook de l'école ...), à des fins de promotion **EXTERNE**.

AUTORISATION DE TRANSPORT

☐ autorisons

☐ n'autorisons pas

les professeurs et les parents de l'établissement Blanche de Castille à transporter notre enfant dans leur voiture personnelle, dans le cadre des activités du groupe scolaire Blanche de Castille.

AUTORISATION DE SORTIE

☐ autorisons

☐ n'autorisons pas

- **notre enfant scolarisé à l'école ou au collège** à quitter l'établissement aux heures de sorties du matin et de l'après-midi sous la responsabilité d'un autre adulte que nous-mêmes :

NOM	Prénom	Lien avec la famille

☐ autorisons

☐ n'autorisons pas

- **notre enfant scolarisé au collège** à quitter seul l'établissement aux heures de sorties du matin et/ou de l'après-midi.
- Nous reconnaissons avoir été informés que dès qu'il aura quitté l'enceinte du groupe scolaire, notre enfant ne sera plus sous la responsabilité juridique de l'établissement et des enseignants et qu'il sera placé sous notre entière responsabilité.

URGENCES

En cas d'urgence, nous, soussignés,

responsables légaux de l'élève

en classe de

☐ autorisons

☐ n'autorisons pas

- que notre enfant accidenté ou malade soit orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'établissement de soins le mieux adapté et/ou le plus proche en vue de son admission,
- tout examen ou intervention chirurgicale qui serait déclaré(e) comme une urgence absolue par le corps médical,

Autres personnes à prévenir en cas d'urgence :

NOM	Prénom	Téléphone

Indications particulières concernant l'élève (allergies, etc.) à indiquer sur la fiche d'urgence et la fiche « Infirmerie ».

ASSURANCES

Nom de l'organisme assureur :

Adresse :

Numéro contrat RC :

Une attestation d'assurance devra être remise à l'établissement avant le 15 septembre 2025

ENGAGEMENT FINANCIER

Les scolarités incluent l'ensemble des frais annexes (hors frais de surveillance de panier-repas et études du soir) :

ÉCOLE	COLLEGE
Contribution familiale annuelle 2622 €	Contribution familiale annuelle 3594 €
Scolarité mensuelle 218,50 €	Scolarité mensuelle 299,50 €
1^{ère} mensualité versée à titre d'engagement financier au moment de l'inscription ou de la réinscription encaissable le 05/08/26. 11 mensualités suivantes payables soit par virement mensuel le 5 du mois à échoir de septembre à juillet, soit en déposant 11 chèques auprès du Trésorier à la rentrée à l'ordre de « Association Blanche de Castille ». - Une facture globale sera remise aux parents en début d'année scolaire qui tiendra compte de l'acompte déjà versé. - Réduction pour les fratries : plein tarif pour l'aîné et le cadet, puis 5% pour le 3^{ème} enfant, 10% pour le 4^{ème}, 15% pour le 5^{ème}, 20% pour le 6^{ème}, 25% plafonné pour le 7^{ème} enfant et plus. - En cas de difficultés financières, des bourses peuvent être accordées aux familles sur dossier. Nous vous invitons pour cela à vous tourner vers trois associations : o L'AES, Association Education Solidarité (https://www.aesmaisonstmichel.fr/) o Le MCF, Mouvement Catholique des Familles (https://m-c-familles.fr/) o L'ASF, Association Solidarité Famille (http://asfamille.fr/) Si vous souhaitez mettre en place ce mode de financement, merci de le signaler au directeur. - Les familles qui ne seraient pas en règle de leurs scolarités à l'issue d'une année scolaire pourront voir leur dossier d'inscription refusé pour l'année suivante. - Manuels scolaires : en fin d'année, les livres doivent être rendus en bon état. Un livre rendu abîmé donnera lieu en fin d'année scolaire à l'encaissement du chèque de caution de vingt euros remis pour chaque élève par les parents en début d'année scolaire. Tout livre non rendu ou rendu inutilisable sera facturé au prix du neuf.	

FRAIS DE SURVEILLANCE

- **Tarif mensuel de l'étude du soir :**

- 35 € pour 4 soirs d'étude par semaine.
- 20 € pour 2 soirs d'étude.

- **Tarif mensuel de surveillance des paniers-repas :**

	Tarifs mensuels	Nombre de repas hebdomadaires pour chacun des enfants
Jusqu'à deux enfants surveillés par famille	15€ par famille	4
	8€ par famille	2
A compter de 3 enfants surveillés par famille	25€ par famille	4
	13€ par famille	2

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Nous soussignés, responsables légaux de l'élève

en classe de

- certifions l'exactitude des renseignements complétés par nos soins dans ce dossier et nous engageons à signaler à la direction de l'établissement tout changement important en cours d'année,
- reconnaissons avoir pris connaissance de la charte, du règlement intérieur et du projet pédagogique de l'établissement, les acceptons et nous engageons à ce que notre enfant les respecte,
- nous engageons à régler l'intégralité des frais de scolarité pour notre enfant scolarisé au sein de l'établissement Blanche de Castille.

A

Le

Signature du Père

Signature de la mère

Autre responsable légal